

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mai 2006ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 3072)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
M. Hamel, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 2

Dans l'alinéa 14 de cet article, après le mot :

« dispositions »,

insérer les mots :

« du X ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.